

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédes, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	2 326		2 326	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 327 793	1 993 221	334 572	402 695
Autres immobilisations corporelles	3 941 305	3 180 001	761 304	938 284
Immobilisations corporelles en cours	529 824		529 824	0
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	300		300	300
Autres titres immobilisés				
Prets				
Autres	796 000		796 000	796 000
Total I	7 597 548	5 173 222	2 424 326	2 137 279
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	301 363	159 681	141 681	289 425
Créances revues par legs ou donations				
Autres	2 564 544	1 644 063	920 481	167 921
Charges constatées d'avance	88 314		88 314	61 800
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 343 900		6 343 900	5 516 737
Total II	9 298 121	1 803 744	7 494 377	6 035 882
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V	16 895 669	6 976 966	9 918 703	8 173 162

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>	1 173 857	1 173 857
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	819 907	909 377
<i>Reserves pour projet de l'entité</i>		
Autres		
Report à nouveau	2 611 545	2 216 776
<i>Excedent ou déficit de l'exercice</i>	364 939	305 299
Situation nette (sous total)		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement	1 754 912	918 921
Provisions réglementées		
Total I	6 725 160	5 524 230
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 963 098,44	1 386 060
Total II	1 963 098,44	1 386 060
PROVISIONS		
Provisions pour risques	127 238	118 012
Provisions pour charges		
Total III	127 238	118 012
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	2 382	326
Emprunts financiers à termes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	424 811	571 660
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	554 015	527 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 380	0
Autres dettes	43 364	45 296
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	32 254	0
Total IV	1 103 206	1 144 859
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL I+II+III+IV+V	9 918 702,78	8 173 161,85

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	97 673	106 529
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 858 006	3 153 602
Transferts de charges		26 063
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mecenats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	479 544	180 518
Autres produits	300 571	234 431
Total I	4 735 795	3 701 144
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	485	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 085 900	1 058 319
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	129 591	120 118
Salaires et traitements	1 080 918	1 028 797
Charges sociales		
Cotisations sociales	426 501	369 384
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	315 716	331 206
Dotations aux provisions	114 806	161 943
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	120 000	585 000
Reports en fonds dédiés	1 056 605	107 121
Autres charges	163 000	8 416
Total II	4 493 523	3 770 304
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	242 272	-69 160
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	44 678	81 587
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	77 989	18 472
Total (III)	122 667	100 058
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (IV)	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	122 667	100 058
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		286 408
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		12 007
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	274 400
Participation des salariés aux résultats (VII)		

229 849

Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	4 858 462	4 087 610
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 493 523	3 782 311
EXCEDENT OU DEFICIT	364 939	305 299
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Benevolat</i>		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL		

FONDATION JEAN DAUSSET – CEPH

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice s'élève à 9 918 702,78 € et le résultat net comptable à 364 938,91€.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 99-01, ANC 2018-06 et ANC 2022-06 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions comptables généralement admises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation ou modification aux principes et méthodes comptables n'a été mise en place au cours de l'exercice 2025. Le principe de continuité d'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes de l'exercice 2025 en fonction du plan d'activité pour 2026.

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025 sont détaillées ci-après.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés, entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025, certaines règles de présentation comptable ont été modifiées parmi lesquelles :

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan Comptable Général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations — à l'exception de celles qui ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel — qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- les produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles désormais présentés en produits d'exploitation;
- les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées désormais présentées en charges d'exploitation;
- les produits de cession des immobilisations financières désormais présentés en produits financiers. En 2025, ces produits s'élèvent à zéro euro ;
- les valeurs comptables des immobilisations financières cédées désormais présentées en charges financières. En 2025, ces charges s'élèvent à zéro euro ;
- les reprises de provisions (pour risques et charges afférentes aux litiges et aux contrôles fiscaux et en matière sociale), désormais présentées en produits d'exploitation. En 2025, ces produits s'élèvent à zéro euro ;
- les dotations aux provisions (pour risques et charges afférentes aux litiges et aux contrôles fiscaux et en matière sociale), désormais présentées en charges d'exploitation. En 2025, ces charges s'élèvent à zéro euro ; et
- Les transferts de charges, désormais présenté sur la ligne Charges d'exploitation, compte 649000. En 2025, ils s'élèvent à 12 692,34 euros.

Evénements significatifs de l'exercice

En 2025, la Fondation a mené à bien tous les projets en cours (BioCF, MyPEBS, COPER et AGENOMICS).

Le projet BioCF dans le cadre des Equipex+ des Investissements d'Avenir, démarré en 2021, après une phase d'aménagement des locaux qui ont été livrés en octobre 2022, a démarré sa phase d'exploitation. Des investissements ont permis de terminer la rénovation et modification de la ligne pour l'azote liquide et la livraison de cuves fusion. Les réceptions et traitements d'échantillons ont été effectués. Des travaux en partie financés par le projet BioCF ont également débuté pour accueillir un nouvel équipement, un stockeur robotisé à -80°C qui sera installé au rez-de-chaussée.

Le projet COPER, en lien avec SAPRIS-SERO s'est poursuivi sur l'exercice et le financement s'est achevé en décembre 2025.

Le projet AGENOMICS sur le vieillissement (AXA Mécénat, 3 partenaires sur 3 ans) a démarré en début d'exercice 2023. Il finance essentiellement deux doctorants au niveau de la Fondation et un post-doctorant qui a débuté en septembre 2025 pour une année. La Fondation a déjà perçu l'ensemble du financement de la part d'AXA, ce qui explique le montant élevé des fonds dédiés AGENOMICS au 31/12/2025.

Trois nouveaux projets dans le cadre de France 2030 pour la partie modernisation des grandes cohortes en population générale Constances, E3N-E4N et Reconai ont été acceptés et les conventions de reversement signées début 2025. Les premiers versements ont été effectués en 2025.

La Fondation a aussi obtenu un financement SESAME de la Région Ile de France de 700 K€ pour financer en partie le stockeur robotisé à -80°C. Le financement complet étant consolidé, un appel d'offres a été publié en mars 2025 et le fournisseur choisi. Le marché est en cours de signature. Les travaux d'agencement, nécessitant le déplacement d'une cuisine et salle de repas, ont débuté en fin d'année 2025 et se poursuivront courant 2026.

Une nouvelle convention quinquennale 2025-2029 a été signée avec le MESRE début 2025.

Coté RH, un bioinformaticien a été recruté en septembre 2025 et le secrétaire général a été remplacé avec un recoupement de quelques mois fin 2025. L'effectif est globalement stable, en dehors des recrutements sur financements de projet (techniciens et ingénieurs au niveau des laboratoires).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire avec les durées suivantes :

- Logiciel: 3 ans
- Constructions: entre 10 et 50 ans
- Installations, Agencements: entre 10 et 20 ans
- Matériel informatique: entre 3 et 5 ans
- Mobilier: entre 5 et 10 ans

SUBVENTIONS et CONVENTIONS

Les subventions et conventions sont comptabilisées au prorata de l'avancement du projet. Cet avancement est calculé à partir des coûts engagés sur le projet.

La reprise de la subvention d'investissement qui finance une immobilisation amortissable est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise, conformément à l'article 362-1 du PCG.

Un état récapitulatif des subventions et des conventions est indiqué dans la rubrique « Subventions restant à encaisser »

1) A L'ACTIF DU BILAN

Immobilisations incorporelles

L'immobilisation incorporelle en cours correspond à la modernisation du logo de la Fondation et à la refonte du site internet de la Fondation, travaux initiés fin 2025 et qui se poursuivront en 2026.

LIBELLE (€)	Ouvert	+	-	Clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisation en cours		2 326 €		2 326 €
TOTAL	0	2 326 €		2 326 €

Immobilisations corporelles

La Fondation bénéficie pour ses travaux de la mise à disposition gratuite d'un bâtiment situé dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Louis. Cette mise à disposition est conclue pour une durée de 50 ans par convention signée le 27 février 1986.

Les immobilisations corporelles se répartissent entre le matériel de recherche, les agencements installations techniques et les matériels, le mobilier de bureau et informatique. L'immobilisation en cours de 530K€ correspond à la première tranche de règlement du stockeur soit 486K€ et à des acomptes versés pour les travaux d'agencement du rez-de-chaussée. Ces immobilisations seront mises en service courant 2026.

LIBELLE	Ouvert	+	-	Clôture
Immobilisations corporelles	31/12/2024	Acquisitions	Mises au rebut	31/12/2025
Matériel de recherche	2 628 883,27 €	25 698,45 €	-326 789,06 €	2 327 792,66 €
Agencements, installations techniques	3 277 218,48 €	19 291,70 €		3 296 510,18 €
Matériel de bureau et informatique	588 344,36 €	25 622,88 €	-5 633,16 €	608 334,08 €
Mobilier de bureau	36 461,00 €			36 461,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	529 824,48 €		529 824,48 €
TOTAL	6 530 907,11 €	600 437,51 €	-332 422,22 €	6 798 922,40 €

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

LIBELLE	Ouvert	Clôture	Variation
Dotations aux amortissements	31/12/2024	31/12/2025	
Matériels de recherche	2 226 188,08 €	1 993 221,06 €	-232 967,02 €
Agencements, installations techniques	2 401 808,10 €	2 609 038,96 €	207 230,86 €
Matériels de bureau et informatique	525 525,29 €	534 500,82 €	8 975,53 €
Mobilier de bureau	36 406,28 €	36 461,00 €	54,72 €
TOTAL	5 189 927,75 €	5 173 221,84 €	-16 705,91 €

Immobilisations financières

La Fondation possède une participation à hauteur de 100% dans la SCM du 27 rue Juliette Dodu d'une valeur nette de 300 € dont la quote-part de frais à la charge de la Fondation est de 338 K€.

La Fondation a souscrit en 2024 un contrat de capitalisation pour un montant frais déduits de 796 K€.

Stocks

A la clôture 2025, la Fondation Jean Dausset ne possède pas de stock.

Créances

LIBELLE (K€)	2025	2024
Clients	191	189
Clients factures à établir	110	260
Provision pour dépréciation	-160	-160
Total	142	289

Autres créances

LIBELLE	2025	2024
Subvention / Convention à recevoir	814	92
Compte courant SCM	1644	1538
Produit à recevoir	99	68
Provision pour dépréciation	-1644	-1538
Autres	7	8
Total	920	168

VMP et Disponibilités

LIBELLE	2025	2024
VMF CAT	800	1 550
Disponibilités	5 544	3 967
Total	6 344	5 517

Les disponibilités se répartissent entre les comptes courants et les livrets. Les 800 K€ sont des comptes à terme, le montant est inférieur à celui de fin 2024 car plusieurs d'entre eux étaient arrivés à échéance.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 88 K€ et concernent des contrats d'abonnement et de maintenance des primes d'assurances à cheval sur plusieurs exercices.

2) AU PASSIF DU BILAN

Fonds propres (K€)

	Ouvert	+	-	Clôt
Fonds de dotation	1 174			1 174
Réserve légale	789	31		820
Autres réserves	120		120	0
Report à nouveau	2 217	394		2 611
Résultat 2025	305	60		365
Subventions d'investissement	919	836		1 755
Total	5 524	1 321	120	6 725

Provision pour risques

La provision pour risques qui a été constituée en 2021 et est liée à la disparition de l'association ADRL co-gérante avec la Fondation de la SCM 27 rue Juliette Dodu qui gère les charges liées au bâtiment, s'élève à 127 238€ fin 2025 contre 118 011,82€ à fin 2024 soit une augmentation de 9 226,01€. Ce montant correspond à la différence des comptes courant réciproques.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

LIBELLE	2025	2024
Fournisseurs	32	60
Fournisseurs -Effets à payer	0	0
Fournisseurs Factures non parvenues	393	512
Total	425	572

Aucune facture fournisseur n'est à plus d'un an. A noter qu'a été comptabilisée une écriture d'annulation de factures de déchets chimiques DASRI non parvenues depuis de nombreuses années pour un montant de 152 003,37€.

Dettes fiscales et sociales

LIBELLE	2025	2024
Dettes sociales	540	514
Dettes fiscales	14	14
Total	554	528

Autres dettes

LIBELLE	2025	2024
Royalties à reverser	0,3	2
Charges à payer	43	43
Total	43,3	45,3

Charges à payer sur dettes

Les charges à payer se présentent comme suit au 31/12/2025 :

LIBELLE	2025	2024
Fournisseurs		
Factures non parvenues	393	512
Personnel		
Notes de frais	2,4	0,3
Congés à payer	116	110
CET à payer	186	187
Organismes sociaux		
Charges sur congés à payer	58	55
Charges sur CET à payer	93	94
Etat	7	9
Autres dettes		
Charges à payer diverses	43	45

Produits constatés d'avance et fonds dédiés

Les Produits constatés d'avance s'élèvent à 32 254,40€ au 31/12/2025 et correspondent à une facture de vente déjà réglée mais pour laquelle le travail sera effectué courant 2026.

Pour tous les projets, et en particulier ceux avec des dépenses à justifier, des fonds dédiés ont été créés :

			2025			
			solde 31/12/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice Solde 31/12/2025	
194001	FONDS DEDIES BIOCF		24 752,54		24 752,54 0,00	
194002	FONDS DEDIES GENETS		986,39		986,39 0,00	
194004	FONDS DEDIES COPER		60 156,75		60 156,75 0,00	
194005	FONDS DEDIES AGENOMICS		1 288 697,88		382 204,00 906 493,88	
194006	FONDS DEDIES GENOTYPAGE MYPEBS		11 466,83		11 466,83 0,00	
194007	FONDS DEDIES RECONAI MODERNISATION		0	133 114,00		133 114,00
194008	FONDS DEDIES E3N MODERNISATION		0	133 357,12		133 357,12
194009	FONDS DEDIES CONSTANCES MODERNISATION		0	790 133,44		790 133,44
			1 386 060,39	1 056 604,56	479 566,51	1 963 098,44

3) LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation

Au total, les produits d'exploitation s'élèvent à 4 505 946 € en 2025 contre 3 701 144 € en 2024.

LIBELLE (K€)	2025	2024	Evolution
<u>Vente de Prestations de recherche</u>	98	107	-9
<u>Subventions</u>			
Ministère de la Recherche	1847	1847	-
<u>Conventions</u>			
Reconai France 2030	133	0	133
E4N France 2030	133	0	133
Constance France 2030	790	0	790
ANR COBLANCE		25	-25
BioCF	703	362	341
CEE MYPEBS			
Génotypage MyPebS			
SFD	0	30	-30
AGENOMICS	0	878	-878
<u>Dons</u>	10	0,05	9,95
<u>Report utilisation des fonds dédiés</u>	480	181	299
<u>Loyers des hébergés</u>	149	234	-85
<u>Autres produits</u>	152	26	126
<u>Aides apprentis</u>	11	11	0
Total	4 506	3 701	805

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 484 297,19 € pour l'exercice 2025 contre 3 770 303,54 € pour l'exercice 2024. L'augmentation des charges d'exploitation s'explique notamment par la hausse des achats de produits de recherche, réactifs et autres services extérieurs en lien avec les nouveaux automates de laboratoire achetés sur les fonds du projet BioCF et également par la hausse des reports de fonds dédiés de l'exercice.

LIBELLE (€)	2025	2024	Evolution
Achats non stockés:petits matériels laboratoire, réactifs, azot	306 766	255 141	20,2%
Services extérieurs:contrats de maintenance, assurances	285 556	327 716	-14,8%
Charges de la SCM	344 419	338 057	1,9%
Autres services extérieurs honoraires et transports sur achats	149 644	137 404	8,9%
Sous total Total Achats	1 086 385	1 058 318	2,7%
Charges de personnel incluant charges patronales	1 507 420	1 398 181	8%
Impôts et Taxes	129 591	120 118	8%
Autres Charges diverses	1 339 605	700 537	91%
dont Report fonds dédiés de l'exercice	1 056 605	107 121	NS
Dotations aux amortissements et aux provisions	421 296	493 149	-15%
Total Charges d'exploitation	4 484 297	3 770 303	NS

Les charges et produits exceptionnels

LIBELLE (€)	2025	2024
Charges exceptionnelles	9 226	12 007
Dotation dérogatoire	9 226	12 007
Produits exceptionnels	229 849	286 408
Produits exceptionnels divers		3 201
Produits sur exercices antérieurs		4 200
Quote part subvention investissement	229 849	229 749
Reprise sur provision		49 258
Total	220 623	274 401

- La reprise sur provision est liée aux comptes réciproques entre la SCM et la Fondation
- La quote-part de subvention d'investissement vient neutraliser les dotations aux amortissements pour les dépenses financées par des subventions d'investissement.

Résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice 2025 s'élève à **+364 938,91 €** soit un résultat en hausse par rapport au résultat net 2024 qui était excédentaire à hauteur de 305 298,85 €.

Subventions et conventions restant à encaisser

LIBELLE (€)	Financier	Période	Montant global	Montant encaissé	Reste à encaisser
<u>Conventions</u>					
Reconai France 2030	ANR	2024/2029	369 762	133 114	236 648
E4N France 2030	ANR	2024/2028	2 314 881	833 357	1 481 524
Constance France 2030	ANR	2024/2028	2 194 815	790 133	1 404 682
Coblance	ANR	2011/2025	608 317	565 060	43 257
UE M*PEBS	H2020 Europe	2018/2025	751	626	125
BioCF	PIA Equipex	2021/2029	4 253 369	2 111 628	2 141 741
Géno ypage MyPebs	Unicancer et Israël	2019/2024	48	48	0
COPER	ANRS	2022/2025	256 876	256 876	0
AGENOMICS	Mécénat AXA	2023/2026	2 873 000	2 873 000	0
Total	0	0	12 871 819	7 563 842	1 718 172

Les Effectifs

Au 31 décembre 2025, l'effectif de la Fondation Jean Dausset s'élevait à 26 salariés dont deux apprentis et six contrats à durée déterminée.

Rémunération des dirigeants

Les plus hauts cadres dirigeants de la Fondation sont le président et le directeur scientifique. Aucune rémunération ne leur est versée pour ces fonctions.

Les Missions sociales

La Fondation Jean Dausset – Centre d'Etude du Polymorphisme Humain (CEPH) est une fondation de recherche reconnue d'utilité publique, dont l'activité est dédiée à la recherche en « génomique médicale » basée sur l'étude de la variabilité du génome associée aux maladies. Ces études conduisent au développement de la médecine personnalisée dont le but ultime est d'adapter les traitements spécifiques en fonction de diagnostics propres à chaque individu. Les enjeux de la médecine personnalisée sont stratégiques au niveau mondial, en termes de santé publique et en termes économiques.

La continuité de la phase de configuration du projet BioCF obtenu fin 2020 dans le cadre des Equipex+ avec la finalisation de la nouvelle ligne azote et l'installation de 3 nouvelles cuves. Ce projet vise à créer une ressource centrale nationale unique pour la collecte, le stockage et l'exploitation d'échantillons biologiques de cinq cohortes nationales. BioCF sera construit sur des équipements matériels existants et nouveaux - c'est-à-dire principalement les échantillons biologiques et équipements pour leur stockage et leur traitement – mais aussi sur les données existantes et nouvelles des cohortes, et le savoir-faire technique et scientifique de la Fondation Jean--Dausset--CEPH à Paris où sont localisées les collections biologiques. Les cinq cohortes participantes (Constances, Gazel, E3N--E4N et Elfe\Epipage2) regroupent au total près de 400 000 volontaires français d'âges variables allant de quelques années à plusieurs décennies (E3N et Gazel). Au printemps 2025 les cuves d'azote de nouvelle technologie (vapeur d'azote) ont été livrées et les transferts d'échantillons effectués. Dans ce cadre, le CEPH conserve environ 1,6 millions d'échantillons.

Les dépenses inscrites en 2025 sont de 660 K€ se répartissant en 281 K€ de salaires et le reste en dépenses diverses de fonctionnement et investissements (dotations). Le montant des salaires s'explique par les nombreuses extractions effectuées suite à la livraison en 2024 de deux nouveaux extracteurs d'ADN (financés sur la part INSERM de BioCF). Près de 45 000 extractions ont été réalisées en 2025.

La Fondation a remporté fin 2022 un appel d'offre d'AXA mécénat pour un projet sur le vieillissement à partir de plusieurs cohortes, dont la cohorte Chronos du CEPH. Ce projet sur 3 ans est doté de 2 873 K€ pour trois partenaires (CEPH, CNAM et CNRGH), a démarré en 2023. Deux doctorants ont été recrutés sur ce projet au niveau du CEPH, dont l'un est arrivé début 2024.

Le Centre de Ressources Biologiques (CRB) de la Fondation devenu, le 12 mars 2020, le 1er CRB français certifié ISO20387 : 2018 pour ses activités de collecte, réception, traitement, conservation, mise à disposition de ressources biologiques d'origine humaine en collaboration ou en prestation. Le CRB a simultanément obtenu le renouvellement de sa certification ISO 9001 : 2015 (Systèmes de Management de la Qualité - Exigences). Le CRB a maintenu sa certification en 2025. Ceci lui permet d'attirer de nombreux projets et contrats pour la Fondation.

Honéraires des commissaires aux comptes

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12 540€ TTC en 2025.

Événements post-clôture

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.